

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Situation générale

Le Front intertropical continue sa migration vers le Nord et a même fait une incursion sur le territoire mauritanien. Au cours de cette décade le Front Intertropical a occupé une position moyenne sur la ligne Saint-Louis– Podor.

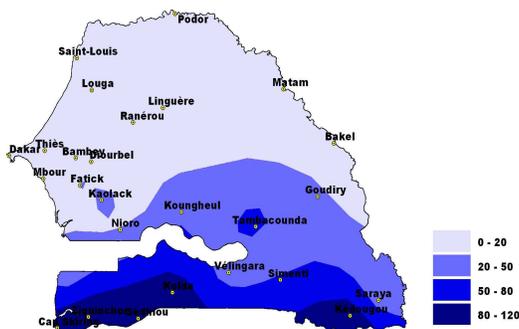
Situation pluviométrique

Cette décade, comme la précédente, a été aussi pluvieuse sur le Centre et le Sud du pays avec une bonne répartition dans le temps. Des pluies ont été enregistrées sur la quasi-totalité des postes suivis avec des cumuls relativement importants sauf dans les régions de Dakar, Thiès et Saint Louis. La saison culturale n'a pas encore vraiment démarré dans ces trois régions où les pluies utiles n'ont pas encore démarré mais aucun retard n'est à signaler, l'hivernage y démarre généralement en mi-juillet.

Dans le Sud du pays, la plupart des stations affichent des cumuls supérieurs à 200 mm avec des maxima de plus de 300mm dans la région de Ziguinchor. A ce jour, à part le département de Dakar, la situation pluviométrique est généralement normale à excédentaire sur l'ensemble du pays.

Dans l'ensemble, les conditions hydriques sont satisfaisantes et les bonnes pluies enregistrées cette décade contribueront à une bonne alimentation des cultures et un bon développement des pâturages.

Dans la zone Sud, les réserves en eau du sol sont très bonnes et permettent le maintien de la végétation. Dans les zones Nord et Centre-Nord du pays, les réserves sont très faibles, des apports pluviométriques sont nécessaires au cours de la deuxième décade de juillet pour éviter des conditions difficiles pour les cultures qui se comportent bien pour le moment (voir carte des réserves en eau).



| Stations | Pluviométrie (mm) | | | | | Dates de début | |
|-------------|-------------------|----|--------|----|-------|----------------|-----------|
| | Décade | | Saison | | | 2008 | Normale |
| | Cum | NJ | Cumul | NJ | Nor- | | |
| Saint Louis | 3.2 | 2 | 11.0 | 4 | 11.6 | _ | 24 |
| Podor | 5.6 | 3 | 28.2 | 7 | 13.5 | _ | 28 |
| Matam | 15.9 | 1 | 68.7 | 9 | 34.1 | 03 | 5 Juillet |
| Ranéro | 41.1 | 3 | 83.1 | 13 | 34.1 | 30 juin | 11 |
| Linguère | 14.1 | 2 | 56.3 | 8 | 41.5 | 28 juin | 11 |
| Louga | 8.6 | 2 | 32.6 | 4 | 16.4 | 30 juin | 19 |
| Diourbel | 23.6 | 3 | 89.6 | 8 | 47.3 | 16 Juin | 2 Juillet |
| Bambey | 33.2 | 4 | 90.4 | 8 | 42.5 | 20 Juin | 6 Juillet |
| Thiès | 14.5 | 3 | 40.2 | 7 | 34.8 | _ | 11 |
| Mbour | 19.8 | 3 | 36.9 | 6 | 33.8 | 01 | 12 |
| Dakar | 10.4 | 3 | 10.7 | 4 | 18.8 | _ | 19 |
| Fatick | 31.6 | 3 | 125.6 | 7 | 43.2 | 16 Juin | 2 Juillet |
| Kaolack | 62.3 | 5 | 136.6 | 14 | 62.3 | 28juin | 25 Juin |
| Koungheul | 23.6 | 4 | 210.9 | 15 | 118.9 | 05 Juin | 17 Juin |
| Nioro | 38.2 | 4 | 153.4 | 12 | 102.1 | 28 juin | 22 Juin |
| Tamba | 54.6 | 4 | 196.4 | 16 | 160.4 | 31 Mai | 12 Juin |
| Bakel | 14.6 | 2 | 146.0 | 13 | 77.3 | 16 Juin | 4 Juillet |
| Goudiry | 39.5 | 3 | 191.4 | 15 | 130.9 | 12 Juin | 10 |
| Kédougou | 108.3 | 4 | 244.7 | 28 | 282.1 | 12 Juin | 31 Mai |
| Saraya | 45.3 | 4 | 229.3 | 14 | 282.1 | 12 Juin | 31 Mai |
| Kolda | 87.7 | 6 | 260.1 | 21 | 203.5 | 20 Juin | 11 Juin |
| Sédhiou | 131.9 | 5 | 369.8 | 20 | 203.5 | 05 Juin | 13 Juin |
| Ziguinchor | 112.8 | 7 | 323.1 | 22 | 298.7 | 23 juin | 15 Juin |
| Bignona | 127.0 | 8 | 261.0 | 19 | 298.7 | 27 juin | 15 Juin |
| Cap skiring | 200.4 | 8 | 323.6 | 20 | 298.7 | 20 Juin | 14 Juin |

NJ: nombre de jours de pluie

Situation hydrologique

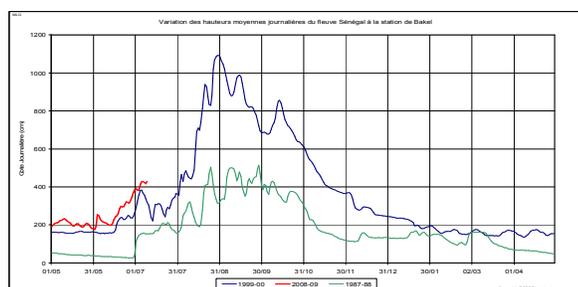
Au cours de cette première décade du mois de juillet 2008, la situation hydrologique se caractérise, par une bonne hydraulité sur la plus part des cours d'eau du pays.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

FLEUVE SENEGAL

-STATION DE BAKEL

A la station de Bakel sur le fleuve Sénégal, la hausse du plan d'eau observée la décade précédente s'est poursuivie. Le maximum moyen journalier a été de 429 cm le 6 juillet 2008 à 8 heures contre 277 cm le 10 juillet 2007.



-STATION DE MATAM

A la station de Matam, le plan d'eau a été en hausse pendant cette première décade. Le maximum de la décade a été de 405 cm le 9 juillet 2008. La cote maximale observée durant la première décade du mois de juillet 2007 était de 197 cm.

-STATION DE PODOR

A la station de Podor, durant cette première décade du mois de juillet 2008, le plan d'eau a légèrement fluctué entre les cotes de 281 cm observée le 2 juillet et 299 cm observée les 9 juillet 2008. La cote maximale observée a été de 280 cm les 1^{er} et 2 juillet 2007.

LA FALEME - KIDIRA

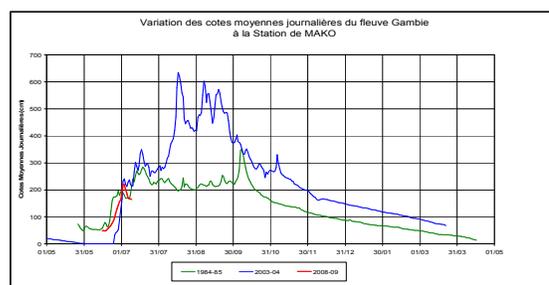
A la station de Kidira sur la Falémé, malgré de légères fluctuations, le plan d'eau a été en hausse. La cote maximale de 237 cm a été observée le 9 juillet 2008. Durant la première décade de juillet 2007, l'écoulement n'a commencé que le 7 juillet avec un maximum moyen journalier de 137 cm.



BASSIN DU FLEUVE GAMBIE

-STATION DE MAKO

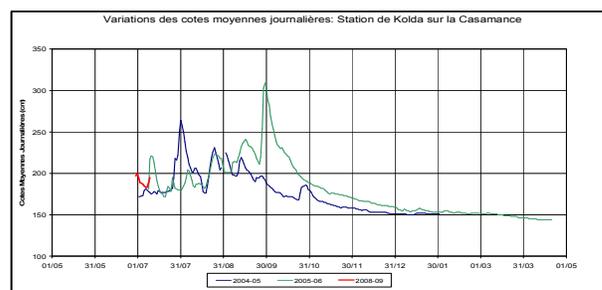
A la station de Mako sur le fleuve Gambie, le niveau du plan d'eau a été en hausse jusqu'au milieu de la décade avec une cote maximale de 220 cm enregistrée le 3 juillet 2008. Il s'en est suivi une légère baisse jusqu'à la fin de la décade. Durant la première décade de juillet 2007, l'écoulement n'a débuté que le 9 juillet 2007.



BASSIN DU FLEUVE CASAMANCE

-STATION DE KOLDA

A la station de Kolda sur le fleuve Casamance, les cotes à l'échelle ont fluctué entre 183 et 196 cm. Cette dernière cote maximale a été enregistrée le 10 juillet 2008. La cote maximale enregistrée durant la première décade de juillet 2007 était de 174 cm.



Situation agricole

I - MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

Les activités liées à la campagne agricole 2008/2009 se poursuivent encore avec les tout derniers travaux de préparation des sols, à savoir les opérations de débroussaillage des champs de culture, de défrichage, de nettoyage et de brûlis. Au niveau de la Vallée du Fleuve Sénégal, les façons culturales ont démarré dans les Délégations de Dagana (974 ha) et de Matam (409 ha).

D'une manière générale, la mise en place et les cessions des facteurs de production, notamment semences et engrais, sont également en cours.

- **La cession des semences d'arachide se poursuit.**

Les cessions aux producteurs, à travers les commissions locales sont de **54 554,99 tonnes**, soit un taux de vente respectivement de **97,77 %** par rapport aux **objectifs**.

Dans le Bassin de l'Anambé, les semences d'arachide ont été livrées à hauteur de **75 %** (475 tonnes reçues sur des prévisions de 628 T). Cette situation mérite une attention particulière puisque les quantités prévues sont en deçà des potentialités de la zone.

- **Semences des Programmes Spéciaux**

Pour tous les programmes spéciaux, la mise en place des intrants se poursuit (maïs, sésame, manioc).

- **Volet Engrais**

A la date du 10 juillet 2008, **28 143 tonnes** ont été mises en place, soit un taux de réalisation **76,46 %** au plan national du **programme d'hivernage** (36 806 tonnes), et concernent les engrais arachide (6-20-10 : 12 988 T), maïs (15-15-15 : 4 070 T), mil/sorgho (15-10-10 : 2 231 T) et le riz (18-46-0) et l'urée (8 854 T). La campagne de contre-saison n'étant pas encore ouverte, la mise en place des engrais n'a pas démarré pour ce programme.

Dynamique des semis

les précipitations enregistrées cette décade, ont permis d'une part de débiter ou de poursuivre la dynamique des semis et d'autre part d'assurer une bonne alimentation en eau des jeunes pousses et un bon développement des pâturages. Des repiquages et des plantations (Sorgho, niébé, maïs, sésame, manioc, bissap, riz, pastèque, béréf etc.).

Dans le Bassin de l'Anambé, les semis du riz et du maïs ont commencé aussi bien dans les périmètres aménagés que dans leur emprise immédiate. Cependant, on observe des lenteurs dans les semis qui s'expliquent par la conjonction de plusieurs facteurs dont le manque de moyens financiers des producteurs qui

n'ont pas encore écoulé leur production de contre saison, l'engorgement en eau des parcelles suite aux pluies précoces enregistrées, le nombre insuffisant de matériels de préparation du sol dont dispose la SODAGRI et enfin le manque de semences des producteurs.

D'une manière générale, dans la région de Kolda, les semis se poursuivent pour toutes les spéculations, ceux du maïs et du mil se sont d'ailleurs accélérés avec la distribution des semences de ces deux dernières spéculations et la bonne pluviométrie de cette semaine aidant.

Dans la région de Matam, les semis de mil ont débuté dans tous les départements, on note une bonne levée aussi bien sur les semis de mil que d'arachide dans l'arrondissement de Vélingara.

Situation phénologique

Les premières levées de semis en humide d'arachide, de mil et de maïs sont observées dans toutes les zones où l'hivernage s'est installé. Tous les semis réalisés sont au stade de jeunes plantules.

Dans la région de Thiès, on a noté également une levée sur le mil semé en sec et sur le niébé. L'on observe des puches favorables dans les départements de Gossas, Mbacké et dans toute la région de Matam.

Situation phytosanitaire

SIGNALISATIONS

La présence de pucerons sur arachide et cochenille sur manioc à Keur Momar Sarr est à noter, ainsi que des chenilles d'Amsacta sur niébé à Kébémér.

DISPOSITIONS PRISES

UPV: 7 déployées dont: 3 à Kébémér, 1 à Nganda, 1 à Kaffrine, 1 à Khelcom et 1 à Niore.

Pesticides: Kébémér 1200L; Kaffrine 400L; Gossas 400L; Khelcom 1000L et Kaolack 400L.

TRAITEMENTS

- Superficies infestées: 1100 ha
- Superficies traitées: 120 ha contre sauteriaux

PREVISIONS

- Poursuite des éclosions larvaires de sauteriaux et autres ravageurs sur l'ensemble du pays compte tenu des fortes pluies enregistrées.
- Poursuite des prospections et des opérations d'épandage
- Forte présence de sauteriaux dans le département de Gossas au niveau des champs de mil
- Des infestations à densité faible notées par endroit dans le département de Kaffrine.

Situation pastorale

Les pâturages naturels

La mise en place du tapis herbacé a été bien amorcée au niveau des régions sud, sud-est centre et une partie de l'extrême nord du pays

Au niveau des régions sud et sud-est et à l'extrême nord du pays surtout au niveau de la zone de kanel, on assiste à un bon développement du tapis herbacé ce qui permet à tous les ruminants de s'alimenter convenablement au niveau de ces zones

Au niveau des zones centres, le tapis herbacé mis en place si dans certaines zones il est accessible aux bovins, dans d'autres il n'est accessible qu'aux petits ruminants.

Dans le reste du pays la faiblesse des pluies enregistrées n'a pas permis une levée correcte du tapis herbacé ce qui rend ces zones pour le moment vulnérable sur le plan alimentaire.

Les quantités d'aliments mis en place au niveau de certaines régions soit en cours de distribution sur le terrain (ex : région de louga) soit ils ont entièrement été (région de Matam : 200 tomes pour Kanel 200Tonnes pour Ranérou, 290 tonnes pour Matam, Kaolack : 11.300 tonnes tonnes d'aliments distribués)

L'abreuvement du bétail

L'essentiel de l'abreuvement du bétail s'effectue au niveau des zones sud sud-est un peu au niveau des points d'eau temporaires (mares) qui affichent des remplissage variables suivant les zones. Dans certaines contrées du centre Thiès il s'effectue au niveau des puits et forages. Durant la décade les forages suivant ont été signalés en panne : Saghé (Dépt de Louga), Touba Ndar Fall, Mbacké Djolof (Département de Linguère), Lumbol Baladji, Déndoudy et Loumby Sanarabé (Département de Matam), Mbem-Mbem et Vélingara (Dépt de Ranérou)

Le mouvement du bétail.

On note un retour timide des troupeaux de petits ruminants partis en début d'hivernage dans la Falémé ;

Une entrée massive de troupeaux mauritaniens au Sénégal au niveau de la zone de Matam à la recherche de pâturages ;

Une sortie des troupeaux de Diourbel , Bambey pour la transhumance vers le bassin arachidier, (kaffrine), la zone sylvopastorale, de thiès et Mbour vers Sinthiou Malemn , Malem Niani etc.

Situation des marchés

Au cours des deux dernières décades, le marché agricole continue à être caractérisé par :

- ✓ la faiblesse des disponibilités céréalières dans les marchés suivis ;
- ✓ un niveau exceptionnellement élevé des prix pratiqués accentué par une allure haussière inexorable.

PRIX AU PRODUCTEUR

Ces prix ne sont collectés que dans les marchés ruraux des régions situées sur l'axe Fatick-Kaolack-Tamba. Ils ont évolué au cours de la décade passée dans la fourchette « 185-200 » F CFA/kg. Il en a résulté des prix moyens décadaires de 191 F CFA/kg (mil souna), 183 F CFA/kg (sorgho) et 185 F CFA/kg (maïs). Ainsi, il a été observé des taux d'accroissement décadaire de + 8% (mil souna), de + 18% (sorgho) et annuel de + 33 % (mil souna), de + 28 % (sorgho et maïs).

L'épuisement des réserves paysannes n'ont pas permis un approvisionnement abondant des marchés ruraux en céréales locales.

Les faibles volumes de céréales importées (maïs et riz) ont rendu le marché plus tendu et la situation très pénible pour les ménages à faibles revenus.

PRIX DE DETAIL

A l'instar des marchés ruraux, ceux urbains affichent la même morosité en matière d'approvisionnement en céréales locales. Compte de tenu de l'absence des transferts à partir des zones rurales, de la baisse du rythme des importations et de la forte demande des consommateurs les prix de détail grimpent toujours.

Du coup, les prix ont crû respectivement de + 5 F/kg (mil souna), de + 15 F/kg (sorgho local), + 13 F/kg (maïs local) par rapport à la précédente décade et + 54 F/kg (mil souna), + 59 F/kg (sorgho local), + 57 F/kg (maïs local) par rapport à la même décade 2007.

S'agissant du riz local décortiqué, son prix (310 F CFA/kg) a connu la même allure haussière que les autres céréales locales. Cette nouvelle situation l'a valorisé davantage avec des taux de croissance décadaire de + 20 F/kg et annuel de + 89 F/kg.

Concernant les céréales importées, elles sont acquises à des prix très élevés. Ainsi, le maïs importé a crû décadaire ment de + 14 F/kg et annuellement de + 47 F/kg. Concernant le riz importé les écarts de hausse sont plus significatifs avec un écart décadaire de + 20 F/kg et annuel de + 143 F/kg. Cela s'explique par la modicité voire l'inexistence des stocks sur les marchés.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Téléphone : +221 869 53 39
Fax : +221 820 13 27
Messagerie : gtpseneal_dmn@yahoo.fr

Agence de la Météorologie Nationale du
Sénégal
Aéroport Léopold S. Senghor
B.P. 8257 Dakar-Yoff
Sénégal

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par la Direction de la Météorologie Nationale, le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décennie un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens.

Vous trouverez ce bulletin dans le site: www.meteo-senegal.net

Suivi de la végétation par satellite

Indice de Croissance Normalisé (ICN)

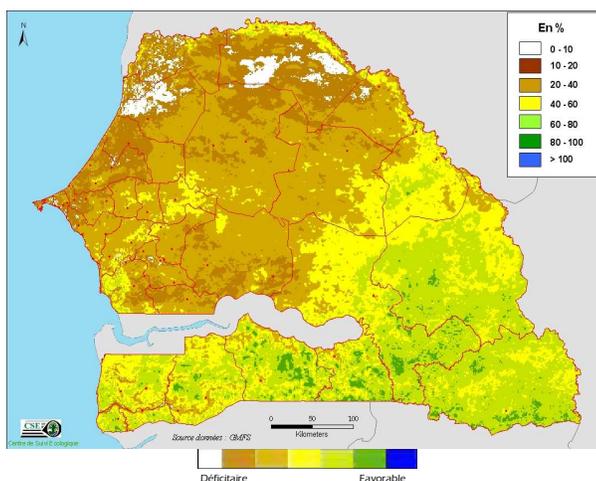
Les valeurs de l'ICN observées pour cette première décennie révèlent une installation du tapis herbacé dans la majeure partie des localités du pays sauf quelques poches notées sur l'axe Louga-Saint Louis et dans le département de Podor (carte 1). Le niveau de croissance reste aussi faible dans certaines localités des départements de Niour et de Kaffrine comparées à d'autres collectivités locales voisines.

Il faudrait aussi souligner un bon niveau de croissance de la végétation dans la région de Matam surtout dans le département de Kanel et dans la région de Diourbel (département de Mbacké).

frine, Niour, Louga et Tivaouane n'ont pas bénéficiées de cette installation précoce du tapis herbacé (carte 2). Il faut aussi noter une situation exceptionnellement favorable dans les départements de Kanel, Mbacké, etc..

Ainsi, quoique le niveau de croissance de la végétation est faible au Nord du pays (carte 1), l'hivernage est en avance dans cette zone.

A la fin de la première décennie du mois de juillet 2008, il faut noter de manière générale une avance sur la croissance de la végétation dans la plupart des localités du pays. Les conditions de croissance de la végétation qui commençaient à se dégrader notamment au niveau des départements de Kédougou et de Sédhiou retrouvent la situation normale. Les cultures et les pâturages se portent bien dans l'ensemble.



Vegetation Condition Index (VCI)

Les valeurs du VCI montrent une avance dans l'ensemble. Toutefois, certaines localités situées dans les départements de Kaf-

